



**Commune
de
1485 Nuvilly**

**Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire
du jeudi 21 décembre 2023 à 20h00 au Brocafé à Nuvilly**

Présidence	Mme Anne-Marie Durussel, syndique.
Présences	40 citoyens
Excusés	M et Mme Cédric et Céline Kerloch, M. Hervé Broye, Joël Christinaz
Scrutateurs	Mme Malou Brodard, M. Jean-Pierre Losey
Mode de convocation	Feuille officielle n°48 du 1 ^{er} décembre 2023 Avis tous ménages et affiche au pilier public

Mme Anne-Marie Durussel ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux citoyennes et citoyens présents et les remercie de s'être déplacés nombreux.

En préambule elle demande une modification du tractanda.

Supprimer le point 3 « Règlement de police ». En effet, nous venons juste de recevoir les remarques du canton de Fribourg et nous devons y apporter des corrections.

Supprimer le point 4 : « Règlement communal concernant le subventionnement des places d'accueil extrafamilial de jour » pour les mêmes raisons.

L'assemblée accepte ces modifications de tractanda à l'unanimité.

Tractanda

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 1^{er} juin 2023.
2. Budget 2024
 - 2.1 Fonctionnement
 - 2.2 Investissements et financements
 - a) Remplacement des portes anti-feu - école
 - b) Achat de matériel informatique - école
 - c) Crédit d'étude pour projet de complexe scolaire-buvette et analyse financière
 - 2.3 Rapport de la commission financière
 - 2.4 Approbation
3. Approbation du règlement communal de police.
4. Approbation du règlement communal concernant le subventionnement des places d'accueil extrafamilial de jour.
5. Divers

Le budget 2024 et les règlements ne seront pas lus à l'assemblée, mais peuvent être consultés au bureau communal aux heures d'ouverture suivantes :

***lundi 11 décembre 2023 de 18h00 à 19h00
samedi 16 décembre 2023 de 09h00 à 10h00
lundi 18 décembre 2023 de 18h00 à 19h00***

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 1^{er} juin 2023.

Le procès-verbal est lu par la secrétaire. Il est accepté à l'unanimité à mains levées.

2. Budget 2024

Mme Durussel informe l'assemblée que Mme Gagnaux va présenter son dernier budget et c'est avec regret que nous la laissons partir pour une retraite bien méritée.

Le budget complet était à disposition au bureau communal les 2 lundis et le samedi précédent l'assemblée. Les récapitulatifs sont disponibles sur les tables. Il s'agit du 3^{ème} budget présenté avec MCH2, il devient plus précis principalement dans le calcul des amortissements des engagements. Elle rappelle que la réévaluation des biens du patrimoine administratif et financier n'avait pu être finalisée qu'au printemps 2023.

2.1 Fonctionnement

Nous vous présentons, comme la plupart des communes fribourgeoises, un budget déficitaire de fr. 81'471.20 pour un total de charges de fr. 2'011'709.20 et des produits pour fr. 1'930'238.00. Cet excédent de charges représente 4.22% des produits. Bien que la loi demande un équilibre budgétaire, un excédent de charge est accepté s'il peut être absorbé par le capital propre non affecté (PF de fr. 2'239'000.00). Si la tendance depuis 3 ans est de laisser apparaître des déficits au moment des budgets, ceux-ci disparaissent souvent au bouclage des comptes.

Il subsiste encore quelques inconnues majeures pour 2024 :

Au chapitre administration, nous ne connaissons pas encore la rétribution du nouvel administrateur du service financier. La classification de la fonction est connue, mais le palier reste à définir selon la qualification et les années de pratique du successeur.

Les charges d'énergie/combustible inhérentes aux immeubles administratifs ont été majorées de 20%.

Autre inconnue, la progression des revenus d'impôt inhérente à l'augmentation de la population de 31 habitants au 31.12.2022, soit 487. Nous avons l'habitude de rester très prudents et préférons indiquer les montants donnés par le SCC et ainsi garder la surprise lors de la comptabilisation des impôts. Par contre, les charges liées de l'Etat et des associations de communes sont connues et en constante augmentation. Avec quelques 59.6% du total de nos charges, ces dernières pèsent de tout leur poids et nous n'avons aucune influence directe sur leur progression. Elles sont calculées par habitant, soit fr. 2'462.00 et si nous multiplions ce montant par les 31 habitants en plus, cela nous donne au total un montant de fr. 76'320.00 de charges supplémentaires pour le budget 2024.

Les postes pour l'eau potable, l'épuration et la gestion des déchets sont autofinancés à 100% avec respectivement des attributions aux réserves à hauteur de fr. 14'700.00, fr. 18'140.00 et fr. 990.00. Le prix au m3 pour les eaux usées a pu être baissé de fr. 3.00 à fr. 2.00.

Le coefficient de l'impôt communal reste inchangé soit 87.9%.

2.2 Investissements et financements

2 engagements présentés et votés lors de la dernière assemblée sont reportés à 2024, il s'agit de la réfection de la Rte de La Palud, secteur école pour un montant de fr. 24'000.00 et le crédit d'études pour le complément de réseau d'eau Palud-école pour un montant de fr. 10'000.00.

Mme Durussel informe que la rénovation de la peinture intérieure du bâtiment Chanoz a été aussi reportée au printemps 2024. Trois objets sont à l'ordre du jour et présentés à l'assemblée.

a) Remplacement des portes anti-feu - école

M. Daniel Monnerat donne toutes les précisions sur ce projet. Le coût global est de fr. 16'000.00. Cette dépense sera payée par les liquidités. L'amortissement de 3% se monte à fr. 480.00. L'assemblée approuve la dépense à l'unanimité et à mains levées.

b) Achat de matériel informatique - école

Mme Juliette Currat-Gagnaux informe les citoyens sur ce projet. Le coût est de fr. 10'000.00. Cette dépense sera payée par les liquidités. L'amortissement de 25% se monte à fr. 2'500.00. L'assemblée approuve la dépense à l'unanimité et à mains levées.

c) Crédit d'étude pour projet de complexe scolaire-buvette et analyse financière.

Mme Anne-Marie Durussel donne les nombreuses informations sur le projet qui comportera une buvette utile au FC Nuvilly, mais aussi à la population, une salle qui pourra servir à l'accueil extrascolaire ainsi qu'un couvert. Les plans et vues sont montrés sur le beamer et une maquette préparée par le bureau ACArchitectes est à disposition. Le crédit d'étude d'un montant de fr. 64'000.00 ainsi que l'analyse

financière de faisabilité mandaté auprès de la fiduciaire BDO d'un montant de fr. 8'000.00 seront financés par un emprunt bancaire. Les charges de fonctionnement inhérentes à cet objet se montent à fr. 3'600.00 (amortissement de 3% et intérêts bancaires estimés à 2%). L'assemblée approuve la dépense et l'emprunt bancaire y relatif à l'unanimité et à mains levées.

Mme Emilie Baeriswyl demande si le prix annoncé comprend l'aménagement intérieur et le mobilier ? La réponse est oui. Ce prix comprend aussi le remplacement et l'assainissement du chauffage.

M. Marc Waeber demande si la buvette serait à disposition pour les citoyens ? La réponse est oui bien entendu. Il demande aussi s'il y aura suffisamment de place de parc ?

M. Christian Broye demande si le FC serait prioritaire ? Mme Anne-Marie Durussel répond que oui mais ces locaux ne sera pas uniquement réservés pour le foot.

Mme Anne-Marie Durussel informe tout de même que si l'analyse financière n'est pas favorable le projet sera abandonné ou modifié.

2.3 Rapport de la commission financière

Le rapport est lu par M. Christian Hauswirth, membre de la CoFin. Cette dernière préavise favorablement les nouveaux engagements et recommande à l'assemblée d'accepter le budget 2024 tel qu'il a été présenté.

2.4 Approbation

L'assemblée approuve à l'unanimité et à mains levées le budget de fonctionnement et d'investissement 2024.

3. Approbation du règlement communal de police

Le point a été supprimé.

4. Approbation du règlement communal concernant le subventionnement des places d'accueil extrafamilial de jour.

Le point a été supprimé.

5. Divers

Mme Juliette Currat Gagnaux fait une rétrospective du concept Senior plus. L'objectif est de réunir les personnes seules du village et que la communication soit ouverte et accessible à tous. Pour 2024, ils vont continuer sur la même lancée que 2023. Pour l'agenda 2024, ils se sont basés sur ce que les gens avaient envie de faire. Elle profite de l'occasion pour remercier l'équipe Senior sur qui elle peut toujours compter. Concernant la gazette, elle remercie les personnes qui s'occupent de transmettre des articles, les idées etc. et si quelqu'un a envie de participer il ne faut pas hésiter.

Mme Anne-Marie Durussel transmet le message de M Hervé Broye au sujet du Téléthon – montant récolté fr. 1'800.00. Elle remercie l'Amicale des pompiers pour l'organisation.

Concernant l'ADIS Broye : il y a eu 223 interventions depuis le début de l'année 2023. Bon recrutement de personnel cet automne.

Installation d'un défibrillateur qui est à disposition des citoyens à l'entrée du bureau communal. N'hésitez pas à en informer votre famille et vos voisins.

Nous avons mis en place DIGI FR depuis l'automne, il s'agit par exemple d'obtenir des attestations de domicile etc.

Cette année nous avons eu 46 séances de conseil. Population actuelle : 496 habitants.

M. Patrice Bondallaz trouve qu'à la cabane forestière ce serait bien de mettre une table extérieure et des bancs. Cette cabane manque de dynamisme et il lui faudrait un petit coup de jeune.

M. Dominique Cornu informe qu'une partie des barrières a été remplacé ce printemps. Les déchets sont toujours importants.

M. Marc Waeber informe qu'avec les arbres cela devient difficile de vider la fosse de la cabane, il faudrait en couper un ou deux.

Mme Malou Brodard remercie le conseil, Mme Juliette Currat Gagnaux et l'équipe Senior + pour leur engagement.

M. Bertrand Pury remercie le conseil communal, la caissière et la secrétaire pour tout ce qu'ils font pour la commune toujours avec entrain.

Mme Anne-Marie Durussel remercie Mme Michèle Gagnaux pour son excellent travail. Elle remercie aussi les citoyennes et les citoyens, les employés communaux, ses collègues du conseil et la secrétaire pour la collaboration tout au long de l'année. Joyeux Noël et Bonne Année 2024.

Fin de l'assemblée à 21h20

Nuvilly, le 8 janvier 2024


Anne-Marie Durussel, syndique




Sophie Renout, secrétaire communale